

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET ENGAGEMENTS



En tant qu'entreprise responsable, **SOPRONEM** doit minimiser son impact environnemental pour préserver la planète pour les générations futures et s'engage à :

- Respecter ses obligations vis-à-vis de la réglementation
- Favoriser l'écoconception des produits en réduisant l'impact lié aux matières premières et aux emballages
- Réduire les consommations de matières premières significatives et d'énergie
- Améliorer le rendement environnemental
- Réduire la pollution, les émissions et les déchets

Le respect de ces engagements repose sur notre système de Management intégré Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement, Energie (Q.H.S.E.).

Ce Management s'appuie en particulier sur la Norme **ISO 14001** et le Règlement européen **EMAS**. Il est tourné vers l'amélioration continue des performances.

### **Moyens mis en œuvre :**

- Outil de veille réglementaire.
- Département Recherche & Développement.
- Suivi mensuel des indicateurs dédiés à l'environnement et à l'énergie.
- Inspections périodiques HSE
- Communiquer les objectifs environnementaux aux employés et aux parties prenantes.
- Encourager la participation et former les employés concernant les questions environnementales via la création d'un Comité Environnemental.

Cette politique est revue annuellement lors d'une Revue de Direction.

Notre **POLITIQUE Q.H.S.E.** consiste à

SATISFAIRE NOS CLIENTS

En mobilisant toutes les énergies de l'entreprise

**A ce titre, nous nous engageons à :**

- Définir nos produits et services en fonction des besoins de nos clients et des consommateurs
- Garantir la qualité et la sécurité des produits et services que nous fabriquons ou achetons pour nos clients et les consommateurs
- Assurer la sécurité de notre voisinage et de notre personnel
- Protéger l'environnement lors de la fabrication
- Respecter les règles d'hygiène liées aux procédés et aux produits
- Prévenir les atteintes à la santé liées à nos activités, pour le personnel et les consommateurs
- Améliorer notre performance énergétique (achat, consommation)

La réalisation des objectifs et le respect de ces engagements reposent sur notre système de Management intégré Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement, Energie (Q.H.S.E.).

Ce Management s'appuie sur les Normes ISO 9001 et IFS HPC pour la Qualité, ISO 14001 pour l'Environnement et l'Energie. Il est tourné vers l'amélioration continue des performances. Pour ce faire, il est fondé sur les axes suivants :

- Respect de la législation en vigueur et des autres exigences applicables
- Prévention : anticipation d'évènements indésirables (non-conformité, pollution, accident)
- Prise en compte des attentes des parties prenantes (clients, autorités, riverains, personnel)
- Surveillance des processus, des résultats (audits, mesure de la satisfaction clients)
- Etablissement de cibles et indicateurs appropriés aux domaines et fonctions concernés
- Entretien des bâtiments de production et stockage (lutte contre les nuisibles, contrôle des rétentions, nettoyage...)
- Entretien préventif des équipements de production (métrologie, contrôle des sécurités, nettoyage et désinfection,)
- Développement d'une Culture de Sécurité du Produit au sein de l'entreprise

**Moyens mis en œuvre :**

Le personnel est accompagné d'un Responsable Q.H.S.E. faisant partie de l'équipe d'encadrement, qui rend compte au Directeur général de l'entreprise.

Pour être opérationnel et efficace, notre système Q.H.S.E. s'appuie sur l'engagement du personnel à l'utiliser comme un outil d'amélioration permanente.

**Nous nous engageons à :**

- Suivre la mise en application du système de Management Q.H.S.E.
- Donner les moyens nécessaires à la réalisation des plans d'actions
- Nous assurer régulièrement des résultats obtenus à travers des revues de Direction
- Informer régulièrement le personnel et le responsabiliser à travers des actions de formation et de sensibilisation
- Contrôler la satisfaction de nos clients au travers de points réguliers

## POLITIQUE DE PREVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS



La direction de SOPRONEM met en œuvre une politique Santé et Sécurité au travail, Environnement et Qualité qui intègre la prévention des risques majeurs. Elle est basée sur 5 principes fondamentaux :

**La prévention des risques - La responsabilisation - La vigilance - L'amélioration continue et la communication**

Sur la base de cette politique QHSE et afin de prévenir les accidents majeurs, d'en réduire les conséquences, la Direction déploie, dans le respect des réglementations en vigueur, un système de gestion de la sécurité qui vise à :

- Identifier et évaluer les risques d'accidents majeurs,
- Recenser les situations d'urgence prévisibles et définir l'organisation et les moyens pour y faire face,
- Communiquer les rôles et les attributions HSE de chacun, et assurer la formation du personnel,
- Définir les conditions permettant d'assurer la maîtrise de la conduite des installations, y compris pendant les phases transitoires,
- Tester et examiner périodiquement l'organisation et les moyens définis,
- Garantir le niveau de sécurité des installations tout au long de leur existence,
- Intégrer l'analyse des risques dans les processus de modifications,
- Analyser les accidents afin de mettre en place les actions correctives et préventives appropriées,
- S'assurer régulièrement de la conformité des mesures prises par rapport aux règles internes.

Le respect de ces engagements repose sur notre système de Management intégré Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement, Energie (Q.H.S.E.)

**Moyens mis en œuvre :**

- Outil de veille réglementaire,
- Inspections périodiques HSE,
- Audits externes et internes,
- Formation du personnel (ESI, extincteurs, exercices, ...),
- Système documentaire (Procédures, Instructions d'exécution, Modes opératoires),
- Maintenance préventive, contrôles et vérifications périodiques des équipements,
- Gestion du changement.

La PPAM est revue annuellement lors de la Revue de Direction.